

La troupe de danse **KonneXion danse Urbain** s'inscrit dans le cadre des activités socioculturelles du Cégep de Saint-Jérôme et requiert de la part des participants de remplir les conditions sous-mentionnées :

- Être inscrit au collège pour la session automne 2019 et hiver 2020.
- En tout temps, ne pas divulguer ou publier des séquences, des vidéos ou mouvements techniques, sous peine d'être expulsé de la troupe.
- Faire preuve d'assiduité et de rigueur dans la démarche,
- Compléter le formulaire d'engagement étudiant
- Compléter le formulaire de cession de droits.
- Participer aux activités de promotion : Cri Arts en novembre, prestation publique et à d'autres activités à venir en cours d'année.
- Participer à l'Intercollégial de danse du 3 au 5 avril 2020 au Cégep de Jonquière
(Vous devez avoir payé les frais d'inscription pour participer à l'intercollégial)
Grandeur de chandail pour l'intercollégial de danse : Petit Moyen Grand XGrand
Garçon Fille
- Faire la production annuelle au cégep du 15 avril 2020 et vendre un minimum de 5 billets à 5\$ (25 \$ inclus dans le coût d'inscription)
- Défrayer les coûts d'inscription de 255 \$ pour l'année (inclus le 25 \$ de billets de la production) au Service de l'animation socioculturelle, avant le 31 octobre 2019. Si vous rencontrez des difficultés budgétaires, veuillez prendre rendez-vous avec Steve Audet afin de prendre une entente financière.
- Participer aux activités de financement de la troupe. Vendre des billets de la loto Fondation (minimum de 10 billets à 5\$ / retour de 3\$ par billet vendus aux participants)
- Un minimum de 11 inscriptions est nécessaire pour le 24 octobre pour la continuité de la troupe, sans quoi un remboursement complet sera effectué aux participants.
- Une évaluation aux 4 à 6 semaines sera faite de tous les participants de KX.

Horaire des rencontres :

Les mardis soirs, à la salle Germaine-Guèvremont ou autre local : de 18 h 30 à 21 h 15

7 lundis du 16 septembre au 4 nov.

Formation, improvisation, création, etc.

Des intensifs, local à préciser : de 9 h à 16 h. Journées à déterminer (octobre, janvier et mars).

N.B. : L'horaire des intensifs peut varier selon les besoins. La responsable le précisera au moment opportun.

Tarif de l'activité : 255 \$ payable avant le 31 octobre 2018

Politique de remboursement

Si vous quittez avant le **2 novembre** : Remboursement de 125 \$ Pour tout remboursement, veuillez-vous présenter au local C-121.

Après le **2 novembre**, aucun frais d'inscription ne sera remboursé.

J'ai pris connaissance et j'accepte les règles de participation à la troupe de danse.

Nom

Signature

Date